

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 18 décembre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne à M. GROSDENIS Henri, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. DESBENOIT Bernard (Nandax).

N°2025/N°222

**OBJET : TOURISME - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
AVEC VNF LOCAL DU MUSEO'PARC**

Monsieur René VALORGE, Président, informe le conseil communautaire que dans le cadre de l'exploitation du Muséo'Parc du Marinier, une convention est signée avec VNF (Voies Navigables de France) pour l'occupation d'un bâtiment et d'un terrain leur appartenant. Celle-ci est arrivée à terme fin 2024. VNF ayant revu leur grille tarifaire, une augmentation notable est à noter à compter de 2025 (de 550 € à 4 321.47 €). Afin de garantir la continuité de l'exploitation du Muséo'Parc du Marinier, il est proposé de signer une nouvelle COT pour l'année 2025, notant qu'un nouveau tarif plus avantageux devrait être proposé à compter de 2026 où une nouvelle convention annuelle sera signée. Pour la suite, il est envisagé de réfléchir à l'acquisition du bâtiment qui devrait pouvoir représenter moins de 10 ans de loyers.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à 36 voix « Pour », 4 voix « Contre » et 1 abstention, le Conseil Communautaire,

- autorise M. le Président à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial avec VNF pour l'année 2025 et qui fixe notamment le montant du loyer à 4 321.47 €, et dire que la dépense sera prévue en section de fonctionnement sur le budget principal,
- autorise M. le Président à lancer les démarches d'acquisition auprès de VNF.

La Secrétaire de séance

Représentant de la commune de Nandax

M Bernard DESBENOIT

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251218-DELIB2025-222-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025


